

## LES RELAIS DE POSTE EN ILLE ET VILAINE

A l'origine, il s'agit d'un établissement situé sur les routes ayant un intérêt stratégique pour fournir des chevaux aux Chevaucheurs de l'Ecurie du Roi.

Lorsque la poste fut ouverte au public, il fut transformé en établissement de la Poste aux Chevaux propriété du Maître de Poste.

Il devait fournir, en priorité, des chevaux à La Poste aux Lettres puis aux voyageurs.

Le relais de poste est généralement situé à la croisée d'itinéraires importants.

Avec le temps et les obligations accrues liées au développement du service de La Poste aux Lettres, le nombre de chevaux augmenta fortement,

Le relais devint par la suite une auberge pour les voyageurs.

### Les routes de poste

Il s'agit des itinéraires organisés par l'État et gérés par la Poste aux Chevaux. Ils comprennent des relais de poste avec des chevaux de louage. Ces itinéraires servent à l'acheminement du courrier,

Les routes sont desservies de bout en bout par des relais de poste. La distance entre deux relais constitue une poste de distance exprimée en lieues puis en kilomètres à partir de 1840.

Le nombre de routes s'accroît sensiblement avec le temps :

En 1636, 27 routes sur la France :

- 11 au départ de Paris
- 7 de Lyon
- 4 de Rouen
- 5 transversales

En 1791, 41 routes classées en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections :

14 au départ de Paris pour la province (1<sup>ère</sup> section)  
27 entre villes de province (2<sup>ème</sup> section)

En 1786, à la suite d'une organisation, on compte 12 routes de 1<sup>ère</sup> section au départ de Paris, 14 routes de 2<sup>ème</sup> section au départ des villes de provinces et 40 routes servies par des entreprises.

En 1811, les routes de l'Empire comprennent les routes impériales et les routes départementales. :

14 de première classe au départ de Paris, 13 de seconde classe au départ de Paris et 202 de troisième classe au départ des grandes villes de province. Il s'agira aussi des routes départementales.

avis des meffagers  
A Monsieur  
Monsieur Lendière directeur  
des carrosses et meffagers  
de Bretagne et Normandie  
à Mayenne

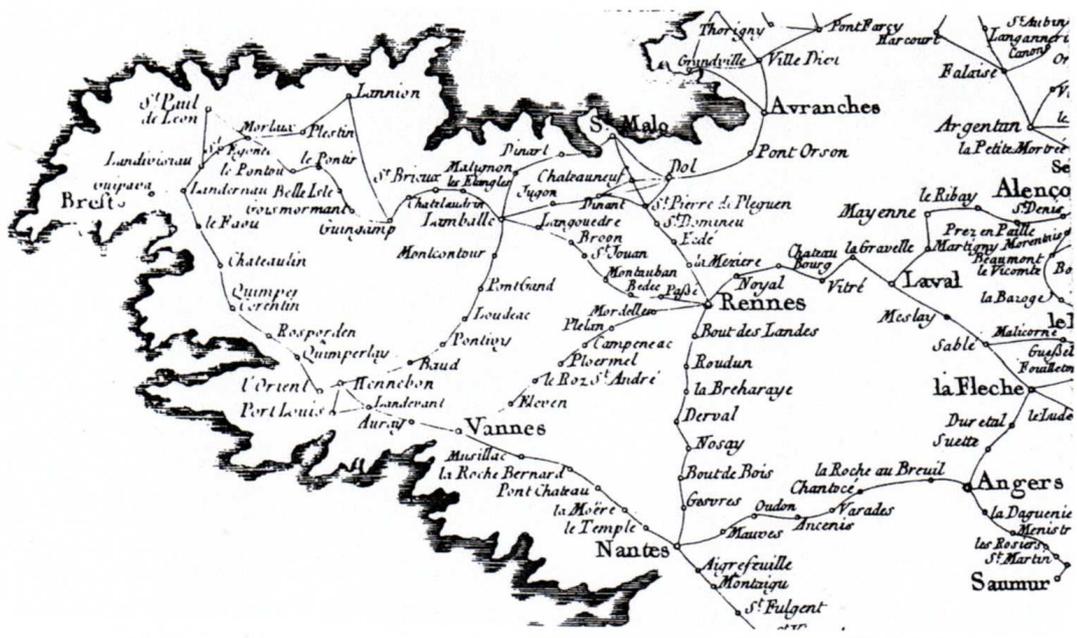
Lettre du 20 juin 1762 de Paris pour Mayenne. La lettre est envoyée par Monsieur Angot à Monsieur Lendière directeur des carrosses et messageries de Bretagne et de Normandie à Mayenne

« Rien ne me fait plus de plaisir, monsieur, que de traiter avec vous. Le .... A un prix qui peut leurs convenir mais je ne peux m'engager à porter 50 000 livres....à 5 livres du % sans courir les risques

Monsieur  
Monsieur Gibert  
Propriétaire et maître  
de la Poste aux Chevaux  
à St Jean le Deux  
mesures. Lumeaux.

lettre du 27 juin 1841 destinée au propriétaire et maître de la poste aux chevaux à St Jean les deux Jumeaux (près de Meaux)

### Les routes des postes en Bretagne au cours de l'année 1774



Dans notre département, le nombre des relais et des routes a évolué dans le temps augmentant sans cesse.

**En 1777 (livre de poste)**

- de Rennes à Nantes (existe en 1738)

\*\* Bout de Lande (Laillé)



\*\* Roudun (Poligné)



\*\* La Bréharaye (Le Grand Fougeray)

**En 1808 (selon la carte des routes impériales de l'Empire Français à cette date, voir la carte en annexe pour la partie située en Bretagne)**

Les routes étaient les suivantes (partie située en Ille et Vilaine) :

- de Rennes à Laval (existe en 1738)
  - \*\* Noyal
  - \*\* Châteaubourg
  - \*\* Vitré
  - \*\* La Gravelle
- de Rennes à Nantes (existe en 1738)
  - \*\* Bout de Lande (Laillé)
  - \*\* Roudun (Poligné)
  - \*\* La Bréharaye (Le Grand Fougeray)
- de Rennes à Vannes (existe en 1738)
  - \*\* Mordelles

\*\* Plélan

- de Rennes à St Malo (existe en 1738)

\*\* Hédé

\*\* St Pierre de Plesguen

\*\* Châteauneuf

- de Rennes à St Malo en passant par Dol

\*\* Hédé

\*\* Combourg

\*\* Dol

\*\* St Malo

- de Rennes à Fougères

\*\* Liffré

\*\* St Aubin du Cormier

\*\* St Jean sur Couesnon

\*\* Fougères

\*\* Louvigné du Désert

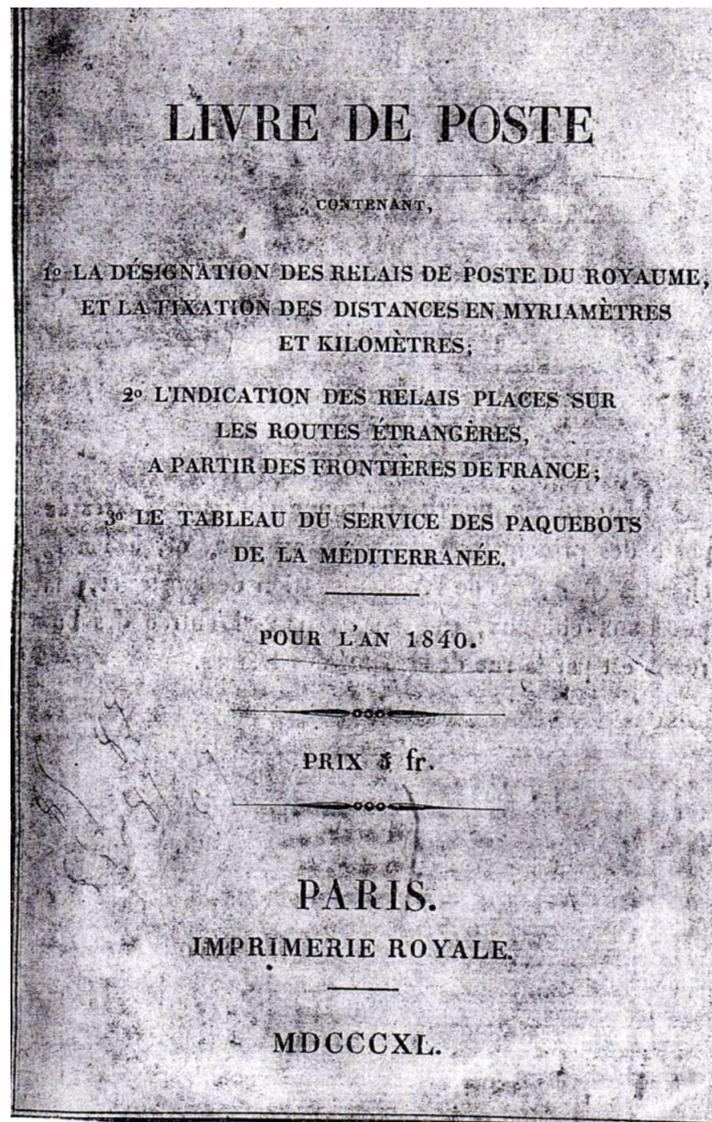
- de Rennes à St Brioux ( à cette époque St Briec s'écrivait avec un X)

\*\* Passé (et non Pacé)

\*\* Bédée

\*\* Montauban

**En 1840 (livre de poste)**



**• Rennes à Vitré**

Chateaubourg  
Noyal

**• Rennes à St-Brueuc**

Pacé  
Bédée  
La Barette  
Broons  
Langoudre  
Lamballe  
Sr Brieuç

**• Rennes à Nantes**

NOMS DES RELAIS.		DISTANCES.	
		myr.	kil.
<i>2<sup>e</sup>, par Épernay, 13 myriamètres 8 kilomètres.</i>			
De REIMS* à Monchenot.....		1.	2
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1 <sup>re</sup> div. réc. p. 6 mois.			
Monchenot à Epernay.....		1.	5
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1 <sup>re</sup> div. réc. p. 6 mois.			
Épernay à Jalons.....		1.	8
Jalons à CHÂLONS-SUR-MARNE*.....		1.	5
CHÂLONS à TROYES ( <i>voyez page 60</i> ).....		7.	8
<b>N° 117.</b>			
<b>ROUTE DE PARIS À RENNES (<i>Ille-et-Vilaine</i>).</b>			
<i>1<sup>re</sup>, par Alençon (<i>voyez page 49</i>).....</i>			
		35.	4
<i>2<sup>e</sup>, par Fougères, 34 myriamètres 7 kilomètres.</i>			
De PARIS à Mayenne ( <i>voyez page 49</i> ).....		25.	3
Mayenne à RENNES ( <i>voyez page 204</i> ).....		9.	4
<b>DE RENNES À NANTES.</b>			
<i>1<sup>re</sup>, par Derval et Nozay, 10 myriam. 7 kilom.</i>			
De RENNES* au Bout-de-Lande.....		1.	6
Le Bout-de-Lande à Roudun.....		1.	1
Roudun à la Breharaye.....		1.	7
La Breharaye à Derval.....		0.	9
Derval à Nozay.....		1.	2
Nozay à Bout-de-Bois.....		1.	4
Bout-de-Bois à Gesvres.....		1.	4
Gesvres à NANTES*.....		1.	4
Un ch. de renf. sur les voit. de la 1 <sup>re</sup> div. pour 6 mois, de Nantes à Gesvres.			
<i>2<sup>e</sup>, par Châteaubriant, 11 myriam. 9 kilom.</i>			
De RENNES* à Corps-Nuds.....		1.	8
Corps-Nuds à Thourie ( <i>Ille-et-Vilaine</i> ).....		1.	7

**(page 162 du livre de poste 1840)**

**•• par Derval et Nozay 107km)**

Bout-de-Lande  
Roudun  
La Breharaye  
Derval  
Nozay  
Bout-de-Bois  
Gesvres  
Nantes

**•• par Chateaubriant (119km)**

Corps-Nuds  
Thourie  
Châteaubriant  
La Meilleraye  
Nort

Carquefou  
Nantes

**• Rennes à St Malo**

**•• par Chateauneuf (71km)**

Hede  
St. Pierre de Plesguen  
Chateauneuf  
St. Malo

**•• par Combourg (84km)**

Hede  
Combourg  
Dol  
St. Malo

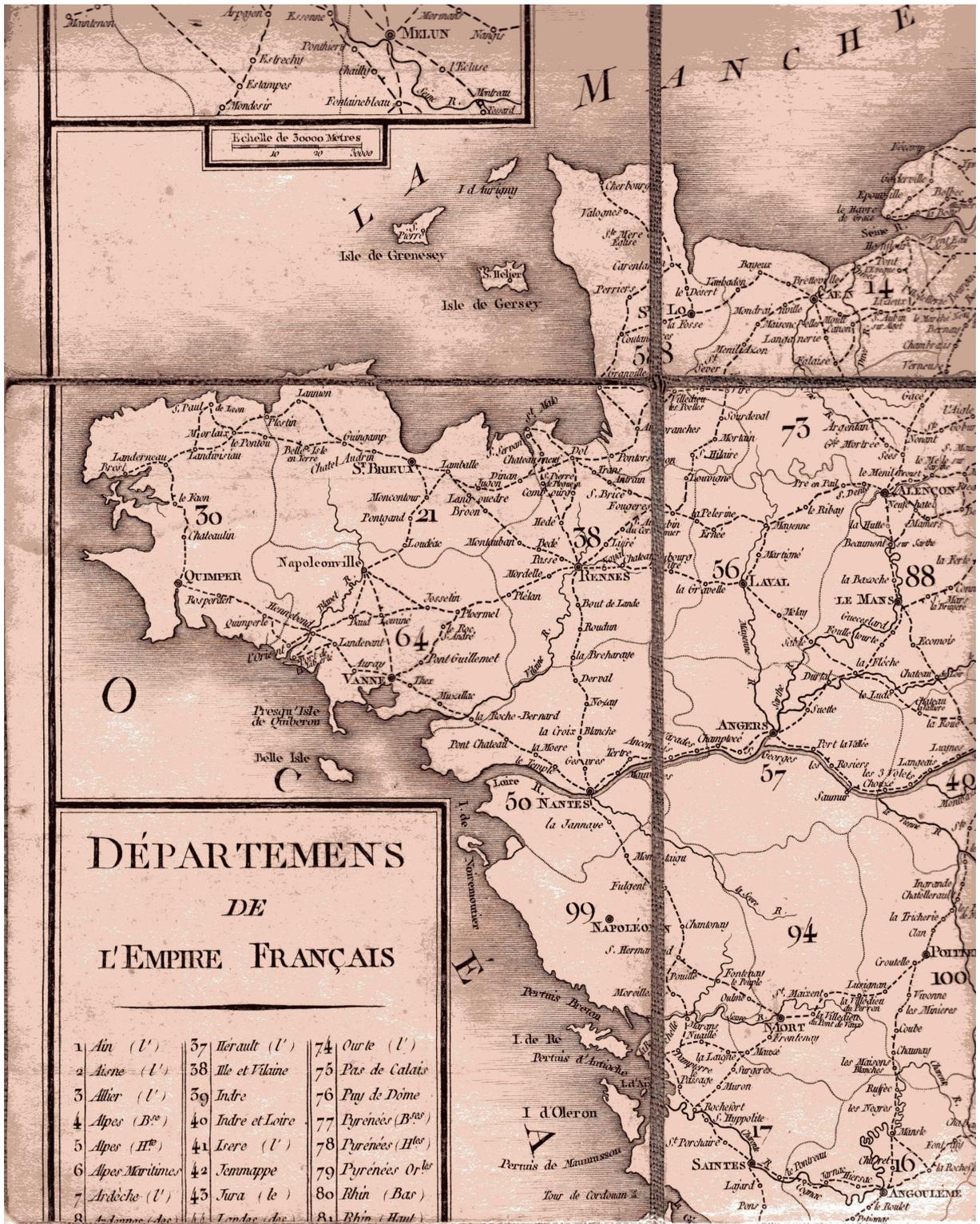
**• Rennes à Fougères**

St. Aubin du Cormier  
Liffré  
Rennes

**• Rennes à Plélan**

Mordelles  
Plélan





## LES ATTAQUES DE DILIGENCES EN ILLE ET VILAINE

- attaque de la malle de Rennes à Brest le 26 mars 1791 ;
- attaque de la malle-poste de Paris à Brest près de Montauban le 6 Thermidor an V (25 juillet 1796) ;
- Attaque de la diligence de Paris à Rennes à la Gravelle le 18 Thermidor an VIII 8 août 1799) ;

« L'an sept de la République Française, le 17 Prairial aux environs de sept heures du soir, s'est présenté au Bureau du Commissaire Provisoire près du Département, le citoyen Gabriel Doucé, courrier de Rennes à Nantes, lequel a déclaré qu'i a été attaqué aux environs de neuf heures du matin, dans le bois de Crevert, commune de Poligné, canton de Pléchatel, par quatre individus travestis en paysans coiffés de chapeaux ronds, armés de fusils dont deux à deux coups et deux de calibres ; diverses questions ont été faites au déclarant sur l'heure du départ de la diligence, sur le nombre d'hommes qui l'escortent ordinairement, sur l'état de la force armée qui existe à Rennes »

- attaque du courrier de Rennes à Nantes à Poligné près Pléchatel le 17 Plairial an VII (7 juin 1798):

« L'an sept de la République Française, le 17 prairial aux environs de six heures du soir, s'est présenté au Bureau du Commissaire Provisoire, près du département, le citoyen Gabriel Doucé, courrier de Rennes à Nantes, lequel a déclaré qu'il avait été attaqué ce matin dans le bois de Chevert, commune de Poligné, près de Pléchatel, par quatre individus travestis en paysans coiffés de chapeaux ronds .... »

« Le courrier de Rennes à Nantes fut arrêté hier 17 vers les 9 heures du matin, dans le Bois de Crevert, commune de Poligné, canton de Pléchatel, par quatre individus un travesti en paysan coiffé de chapeaux ronds, armés de pistolet, dont deux à deux coups et deux de calibre ; diverses questions furent faites au courrier sur l'heure du départ de la diligence, sur le nombre d'hommes qui l'escortent ordinairement, et sur l'état de la force armée qui existe à Rennes ; n'ayant trouvé que 33 courriers, il lui permirent de remonter à cheval et de continuer la route ».

J'ignore si vous avez connaissance de ce fait et de l'existence de ces brigands dans votre section, je vous invite à les faire rechercher avec soin et je saisis cette occasion pour vous réitérer la recommandation que je vous ai faite ainsi qu'à tout vos collègues, de surveiller avec plus scrupuleusement que jamais tous les étrangers qui se montreront dans votre canton, de vous assurer s'ils sont porteurs de passeport en règle et de faire arrêter surtout les individus porteurs d'armes...

- attaque de la diligence de Paris à Rennes à la Gravelle le 29 Floréal an VI (18 mai 1797) ;

de la République Française, une et indivisible,

Le Ministre des Finances

Au Commissaire du Directoire exécutif près le Département d'Ille et Vilaine

« Vous êtes sans doute informé, C1797

citoyen, que la diligence de la Compagnie Vauteuil a été attaquée et pillée le 29 du mois dernier entre la Gravelle et Vitré. C'est le second événement de ce genre qu'elle éprouve.

Je ne doute point que ces événements n'auraient existé un renouvellement de vigilance tant de votre part que de celle du corps administratif ce qu'il n'ait été pris des mesures tant pour en prévenir de pareils que pour découvrir ce que sont les coupables.

Le procès-verbal dressé à ce sujet par le Commissaire de Police à Rennes, le jour même du vol, contient des renseignements qui ont dû faciliter les recherches et assurer leur succès ou dû particulièrement obtenir des indications très utiles des habitants de la métairie dans la cour de la cour de laquelle les brigands ont conduit et pillé la voiture.

Je présume que l'on aura vérifié pourquoi l'escorte n'est point conduite cette voiture jusqu'à la Gravelle.

Négliger aucune mesure qui pourrait bien conduire à la découverte et l'arrestation des scélérats qui infestent votre canton.

Accusez moi, Citoyen, réception de la présente en me faisant part du résultat de vos démarches...3

Veillez, Citoyen, me faire connaître tous ce qui a été fait à ce sujet, ainsi que son résultat et les mesures prises pour la sûreté de la route, surtout dans la partie dont il s'agit.

Le Ministre des Finances. Ramel «

- attaque du 18 fructidor an 7 (4 septembre 1798) près de Cossinade (Plélan)

« Rennes, le 19 fructidor an 7 de la République française, une et indivisible,

LE DIRECTEUR DES POSTES,

Au Citoyen commissaire près l'Administration,

Citoyen Commissaire,

Je reçois à l'instant du Directeur des Postes de Plélan une lettre qui m'annonce que la desserte de mon bureau pour la ..de Vannes, à l'exception de celle pour Plélan, ont été visitées par les brigands le 18 courant, jour leur départ de Rennes.

Ce délit a dû être commis près de Cossinade à une demie lieue de Mordelles à peu près, c'est

à dire à 4 lieues environ de Rennes.

Salut et fraternité«

- Attaque de la malle-poste de Rennes à Brest près des Perrières en Pleumeleuc le 8 pluviôse an VIII ;